

« Esprit de mélisse simple, huit parties ; de romarin, de
 « thym, de canelle, une partie ; de muscade, deux par-
 « ties ; d'anis vert, une partie ; d'écorce de citron, qua-
 « tre parties ; de marjolaine, d'hysope, de sauge, d'an-
 « gélique, une partie ; de coriandre, deux parties ; de
 « girofle, une partie. Les Carmes qui préparaient fort
 « bien l'eau de mélisse, distillaient chacun de ces ingrè-
 « dents à part et mêlaient les esprits dans la proportion
 « que nous avons indiquée. » En parlant de l'eau des
 Carmes, je suis un peu sorti de mon sujet ; car elle était
 l'œuvre des Carmes Déchaussés, vulgairement appelés
 Carmes Déchaux, et non pas des Grands-Carmes. Les
 premiers, ainsi nommés parce qu'ils marchaient nu-pieds,
 furent réformés par sainte Thérèse d'Avila, en Castille ;
 leur institution, qui date de 1580, avait été précédée, en
 1540, de celle des Carmélites (Dict. ord. relig.).

Ces lignes étaient écrites depuis quelque temps lorsque
 je trouvai dans un almanach pour 1864 une annonce de
 l'*Eau de mélisse des Carmes*, de Boyer, le même dont j'ai
 parlé plus haut. Dans ce prospectus, l'industriel ne se
 contente pas de préconiser les vertus hygiéniques de son
 élixir, il le recommande de plus, en l'entourant d'une
 auréole légendaire, dont malheureusement l'éclat ne ré-
 siste pas au moindre examen de l'histoire et de la raison.
 Jevais, malgré cela, livrer ce factum à mes lecteurs, com-
 me un exemple du savoir-faire de la réclame parisienne :

« Nous empruntons à un érudit le jugement qu'il émet
 « sur la vertu de cette eau bienfaisante. C'est presque
 « une légende que l'eau de mélisse des Carmes. Sans
 « remonter précisément jusqu'au déluge, elle a le droit
 « de se vanter d'être d'une assez vieille noblesse ; car si